
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 21/2 (1994)

DOI: 10.11588/fr.1994.2.58926

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

sierung und betont, daß die spezifische Erfahrung dieser Verwaltung das Gespür für die »French civilisation among the educated elites of Europe, whether by acceptance or by refusal« in der Restaurationszeit ganz allgemein gestärkt habe (S. 239). Seine eingangs problematisierte These relativiert er in diesem Zusammenhang dahingehend, daß die administrativen Konsequenzen des »Napoleonic conquest of Europe« nicht selten »unintended by its exponents« waren (S. 240). Dazu gehört auch, daß »the Napoleonic philosophy of administration widened the social gap between the propertied and property-less« (S. 245).

Eine dreiteilige chronologische Übersicht (France/Europe outside France/Battles) für die Jahre 1789 bis 1821, eine länderorientierte Bibliographie sowie zwei Register (Personen; Sachen) beschließen das Buch, dessen Konzeption der Napoleonforschung neue Wege weist, wenn auch die zentralen Thesen des Verfassers nicht ohne Widerspruch bleiben dürften, weil sie der harten, nicht selten brutalen Unterdrückungs- und Ausbeutungspolitik des napoleonischen Verwaltungsapparates nicht immer gerecht werden. Die politische Praxis ist eben immer komplizierter als es eingängige Theorien auszudrücken vermögen.

Ilja MIECK, Berlin

Die Akten der Verwaltung des Saardepartements, 1798–1813. Inventar der Bestände Landeshauptarchiv Koblenz Bestand 276 und Landesarchiv Speyer Bestand G9, bearbeitet von Wolfgang Hans STEIN, Koblenz (Verlag der Landesarchivverwaltung Rheinland-Pfalz) 1991, XVI–543 p. (Veröffentlichungen der Landesarchivverwaltung Rh.-Pf., 57).

Attendue depuis longtemps, la publication de l'inventaire systématique des actes de l'administration française du département de la Sarre sous le Directoire, le Consulat et l'Empire ne peut que réjouir les chercheurs qui s'intéressent à cette période. De façon méticuleuse et suivant une démarche rigoureuse, W.H. Stein a ainsi inventorié et classé l'ensemble des actes conservés dans les fonds d'archives de Coblenz et de Spire, soit au total 1884 cotes regroupant plus de 4000 pièces. L'ampleur de ce travail qui force le respect donne la pleine mesure de ce que fut l'action de l'administration française de 1798 à 1813 aux différents échelons de ses interventions: le département, l'arrondissement, le canton et la commune.

Décidée dès le 4 novembre 1797, avant même la réunion du congrès de Rastadt qui devait en débattre, la division de la rive gauche du Rhin en quatre départements (Sarre, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre et Roer) est officialisée par décret du 4 Pluviôse an VI (23 janvier 1798). Aux autorités militaires qui administraient ces pays depuis leur occupation (1793-1794) succède une administration civile, calquée sur le modèle français. A Trèves, promue chef-lieu du nouveau département de la Sarre, elle s'installe le 1^{er} Ventôse an VI (18 février 1798) et, trois semaines plus tard, le commissaire général du gouvernement, Rudler, prend un arrêté qui fixe les limites du département, la liste des 32 cantons, celle des bureaux d'enregistrement, des tribunaux de police et des préposés du receveur général.

Dans une substantielle introduction (27 pages), W.H. Stein décrit cette administration qui, avec à sa tête un collège de cinq directeurs, reproduit le système directorial français, à cette différence près cependant que dans les départements du Rhin, et donc de la Sarre, les administrateurs du département et des communes ne sont pas élus, mais nommés. Après le coup d'Etat du 18 Brumaire, l'administration directoriale s'efface devant le système préfectoral (16 février 1800). Le département de la Sarre, dont Trèves devient la préfecture, compte quatre arrondissements: Trèves, Sarrebruck, Birkenfeld et Prüm.

W. H. Stein insiste à bon escient sur le personnel dirigeant. Au temps du Directoire, trois des cinq membres de l'administration centrale sont des Allemands. En revanche, le commissaire du gouvernement et le secrétaire général sont toujours des Français. Les commissaires auprès des administrations cantonales sont le plus souvent choisis parmi les fonctionnaires français, quelquefois cependant parmi les autochtones ayant donné de solides gages aux idées

nouvelles et à la France. Sous l'Empire, si les trois préfets successifs sont français, les conseillers de préfecture sont pour moitié des Allemands, le poste de secrétaire général revenant même à un indigène à partir de juillet 1803.

De cette analyse, il ressort une assez grande continuité entre le personnel de l'administration directoriale et celui de la préfecture, au moins jusqu'en 1803. Les meilleurs exemples en sont fournis par le Strasbourgeois Louis-Nicolas Zegowitz, secrétaire général de l'administration directoriale, puis de la préfecture de 1798 à 1803, par le Nivernais Jacques-Joubert Labourdinière, administrateur, puis conseiller de préfecture de 1798 à 1802, ou mieux encore par Johann Heinrich Gerhards, en poste de 1798 à 1813. Les Français sont très souvent originaires des provinces de l'Est, Alsaciens (Zegowitz, Keppler, ...) et Lorrains (Lafontaine, Bexon d'Ormechville, ...). Quelques uns viennent de Paris, de Champagne, du Jura, du Nivernais, ... Si les juristes forment le plus grand nombre, on rencontre également un architecte, des militaires, un ancien professeur, ... L'étude de l'origine géographique et socio-professionnelle des sous-préfets conduit aux mêmes conclusions. Les Allemands, plus nombreux dans les emplois de responsabilités après 1803 (sauf en qualité de sous-préfets, à la différence des autres départements français du Rhin), se recrutent sous le Directoire parmi les hommes acquis aux idées révolutionnaires, puis de plus en plus à partir de 1803 au sein des vieilles familles de fonctionnaires, tréviroises ou prussiennes.

Dans une seconde partie de son introduction, W.H. Stein relate l'historique des fonds inventoriés et en souligne les tribulations. Le département de la Sarre n'avait pas eu la chance de voir l'ensemble de ses fonds regroupés de façon homogène dans un seul dépôt, comme par exemple ceux des départements voisins de la Roer à Dusseldorf ou de Rhin-et-Moselle à Coblenche. A la chute de Napoléon en effet, les archives de l'administration départementale de la Sarre furent dispersées, puis, au gré de la conjoncture et des opérations de classement des archives, reléguées dans quelque oubli, voire perdues. La publication aujourd'hui de cet inventaire n'en prend que plus de relief et de signification. Il convient toutefois de préciser que deux autres fonds renferment des documents propres à l'étude de l'administration du département de la Sarre de 1798 à 1813. La Stadtbibliothek de Trèves conserve des registres de statistiques, des collections de journaux et de décrets, ainsi que la majeure partie des brochures de propagande, des tracts et autres libelles de la période française. Les archives d'Etat de Dusseldorf possèdent en outre quelques actes du Bureau des Domaines de Blankenheim (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Prüm).

Les actes ont été regroupés en vingt rubriques principales, subdivisées chacune selon le ressort territorial ou une thématique propre. La première comprend des registres regroupant les directives émanant des différentes autorités: de Paris, des autorités supérieures de la rive gauche du Rhin, du département, des bureaux des Domaines. Puis suivent les rubriques relatives à l'organisation territoriale, à celle de l'administration proprement dite, à la culture, à l'enseignement, aux cultes, aux problèmes sociaux, à la santé, aux statistiques, à l'économie, à l'industrie et au commerce, à la justice, à la police, aux affaires militaires, aux impôts, aux finances communales, à l'administration des Domaines, aux forêts, aux travaux publics et enfin à la poste. Une table des concordances entre chaque rubrique ainsi classée et chacune des pièces inventoriées guide le lecteur.

Plus précieux encore est le remarquable index qui clôt le volume (p. 473-543). Il contient un relevé absolument exhaustif de tous les noms des localités composant le département de la Sarre et des personnes figurant dans les documents présentés. Chaque nom renvoie non seulement aux différentes rubriques de l'inventaire qui le concernent, mais également à d'autres entrées de l'index même. Bien conçu et clairement organisé, ce volume constitue désormais un instrument de travail indispensable à quiconque s'intéresse à la période révolutionnaire et impériale dans les pays germaniques.

Gérard MICHAUX, Metz